

L'ECHO DES BADIENS

MARS 2017

MAIRIE

Tel : 03.27.61.60.43

Fax : 03.27.61.75.75

Mail : mairielezfontaine@wanadoo.fr

Tel portable en cas d'urgence :
06.32.05.35.86

**Nouveaux Horaires
d'ouverture :**
Mardi et jeudi
de 10 à 12h
ou sur Rendez-Vous

Communauté de Communes :
www.coeur-avesnois.fr



AGENDA

Mai

Lundi 8 :

Cérémonie

Monument aux Morts

Vendredi 19 :

Fête des voisins

Juin

Samedi 10 :

Lez Fontaine du Rock
Théâtre de Verdure

Samedi 24

Fête des écoles du RPI
à Lez-Fontaine

Juillet

3ème Week-End :

Ducasse

Joly Jazz

LE MOT DU MAIRE

EXTRAIT DU DISCOURS DU 22 JANVIER 2017

Au nom du conseil municipal de Lez-Fontaine, je vous adresse tous nos vœux de santé, de bonheur, de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

A Lez-Fontaine, les projets dégagés pour l'année écoulée ont été mis en œuvre. Modestes certes, mais à l'échelle de notre petite commune. L'agenda d'accessibilité programmée est en cours d'exécution, le calendrier est respecté. Vous pouvez déjà en constater l'état d'avancement. Rénovation de notre salle des fêtes en voie d'achèvement, création de places de parking adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Un budget respecté avec le concours du département. Merci à Monsieur BINOIT pour son action qui nous a permis d'obtenir 9 064 € de subventions au titre de l'Aide départementale aux Villages et Bourgs.

Merci à notre député, Monsieur PAUVROS qui a délié les cordons de sa réserve parlementaire pour nous attribuer 1 000 €.

En 2017, le programme arrêté en septembre 2015 sera poursuivi. L'effort sera concentré sur l'accès à la mairie et à l'église.

Dans le cimetière, la campagne de reprise des concessions à l'état d'abandon se poursuit dans le strict respect des contraintes administratives. Les archives sont mises à jour, un procès-verbal actualisé est en cours de confection et plusieurs mètres cubes de papiers ont été extraits du grenier de la mairie, triés feuille à feuille. L'inutile a été incinéré dans les installations de la S.M.I.A.A.

La dématérialisation des procédures est maîtrisée grâce à notre secrétaire de mairie, Madame Barbara BERLEMONT. Avec le concours des services de la Communauté de Communes elle achève actuellement la création du site internet de Lez-Fontaine.

Présidentielles

1^{er} tour : 23/04

2^{ème} tour : 7/05

Législatives

1^{er} tour : 11/06

2^{ème} tour : 18/06



La fiscalité communale n'a pas été augmentée. Le conseil s'attache à montrer l'exemple de la frugalité, à contenir le recours à l'emprunt, à suivre de près ses dépenses de fonctionnement pour consolider notre trésorerie et assurer des marges de manœuvre permettant de faire face aux investissements prévus durant le mandat.

La liste des actions entreprises en 2016 n'est pas exhaustive. Le détail figure dans les procès-verbaux de réunions du conseil régulièrement affichés à la porte de la mairie.

Le conseil municipal, et particulièrement les adjoints au maire ont pu, tout au long de l'année écoulée, faire montre de leur réactivité, de leur engagement au service de l'ensemble de notre population. Présence solide de Monsieur Philippe HANOT auprès de l'employé communal, présence efficace dans la gestion des évènements climatiques de mai et juin dernier, pour lesquels nous avons obtenu la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Présence constante pour trouver la solution des problèmes techniques du quotidien. Présence reconnue de Madame Sandrine VINCENT à l'école, dans la gestion des dames de service, dans l'organisation des fêtes et cérémonies, dans l'animation du Centre Communal d'Action Sociale. J'achèverai ce paragraphe en évoquant Monsieur Jacques DERAIME qui a souhaité mettre un terme à son mandat de deuxième adjoint et de conseiller. A lui aussi reviennent nos remerciements pour son engagement au service de l'ensemble de notre communauté. Tous nos vœux l'accompagnent pour la réussite d'une retraite sereine et active. Merci enfin aux conseillères et aux conseillers municipaux pour leur assiduité, leur dynamisme et leur efficacité pour assurer la vie du village.

Je voudrais adresser encore quelques remerciements.

Remerciements aux huit membres du Centre Communal d'Action Sociale qui m'épaulent si efficacement pour le plus grand profit de nos anciens.

Remerciements à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent au sein de notre petit village. A Mesdames les Présidentes des associations Comité des Fêtes et A.P.E, au Président de la Société de Chasse et à leurs fantassins présents sur le théâtre des diverses activités festives.

Remerciements à la Communauté de Communes 3CA pour le concours précieux apporté au quotidien : fourniture de chapiteaux et de matériels, mise à disposition de personnels (Abeilles et brigades vertes) si utiles pour compenser notre absence de moyens humains et techniques.

Merci aussi à Barbara BERLEMONT, notre secrétaire de mairie, présence discrète, professionnelle efficace. Merci à notre directrice d'école, Pauline HIDDEN, à sa remplaçante, Marie DUC, à Marie-Françoise LOUETTE, notre A.T.S.E.M, toutes trois petits génies de patience et de douceur appréciées des enfants de notre école et de leurs parents. Merci aux dames de service, Nathalie MEUNIER et Chantal BECAR pour leur disponibilité. Merci à Michael DENIS, notre employé communal, serviable et accessible.



ÉCOLE

Depuis peu l'école maternelle de Lez-Fontaine compte 22 élèves et bientôt 23. De nombreux temps forts ont déjà marqué cette année scolaire : le spectacle Mom' song, la fabrication de recettes de saison (soupe de légumes, galette des rois, crêpes pour la chandeleur), la venue du Père Noël et le défilé du carnaval.

Une sortie au zoo de Maubeuge avec toute la classe aura certainement lieu au mois de mai.

Actuellement la classe est assurée par Mademoiselle Marie DUC, pendant le congés maternité de Madame Pauline HIDDEN. Sa fille Maëlle est née le 23 janvier. Nous lui souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Les inscriptions pour la rentrée 2017 sont ouvertes du 3 au 28 avril. Si vous souhaitez inscrire votre enfant n'hésitez pas à contacter l'école au 03 27 59 37 66.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LEZ-FONTAINE

L'APE de Lez Fontaine a invité les enfants du village scolarisés dans le RPI à une sortie Lilloise en octobre 2016. Le bus est parti de la place vers 10 heures direction le champ de Mars. Arrivés sur place, nous avons fait le tour du ZOO puis pique-niqué. 13h45 : c'est parti pour plus de 2 heures de cirque avec des numéros plus éblouissants les uns que les autres. Avant de reprendre la route, l'APE a offert un goûter puis tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes pour finir la soirée en toute convivialité.

Halloween s'est invité à Lez Fontaine ! Les enfants déguisés en sorcières, monstres et autres créatures de l'horreur ont tapé aux portes des villageois. Merveilleusement accueillis, ils ont été gâtés par de nombreuses sucreries. Après une bonne soupe à la citrouille chacun est reparti les poches remplies de bonbons.

Pour financer les sorties scolaires des enfants, nous avons organisé un repas Ch'ti avec la traditionnelle carbonade flamande accompagnée de frites et d'une p'tite bière ! Vous y étiez nombreux ! Un grand merci à vous !

En avant première, je peux déjà vous dire qu'une marche d'un nouveau genre est prévue dans le courant du mois de mai. Nous vous tiendrons au courant très vite

Marie HONORE



ETAT CIVIL 2016 ET DÉBUT 2017

Naissances :

Baptiste MICHAUX, 16 mai 2016

Thao SERE : 17 novembre 2016

Maëva JOURDAIN : 14 février 2017

Décès :

Paul CHRISTOPHE : 28 septembre 2016



Samedi 17 décembre 2016, en fin de matinée, des mouvements étranges ont été enregistrés du côté de la mairie de LEZ-FONTAINE. Allées et venues de voitures, transports de caisses, cliquetis de bouteilles...

En fait, comme chaque année à la même époque, des membres du Centre Communal d'Action Sociale s'activent à la préparation des colis des anciens. Cette année, 14 couples et 15 personnes seules, âgées de plus de 67 ans au premier janvier, ont eu droit au colis.

Dès 13h30, par groupes de deux, les membres du C.C.A.S se sont égayés dans le village et, de maison en maison, ont déposé des sacs garnis de coquilles, de bouteilles de vin, de confits, biscuits, chocolats et autres gâteries, pour le plus grand plaisir des bénéficiaires.

Lors de notre dernière réunion, les Membres du C.C.A.S. ont planifié leur repas annuel le dimanche 15 octobre 2017 à midi.

COMITÉ DES FÊTES



Samedi 10 février le comité des fêtes s'est réuni pour son assemblée générale annuelle. Malgré les invitations distribuées à tous les Lez-Fontainois, seules 17 personnes étaient présentes.

Le bilan moral de la présidente ainsi que le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité.

Le nouveau conseil d'administration du comité des fêtes est constitué de 14 membres, en attendant les représentants de la mairie et des associations du village.

Le nouveau bureau élu à l'unanimité se compose de :

- Président : Monsieur Philippe YSMAL
- Vice-Présidente : Madame Géraldine ANSEL
- Trésorière : Madame Sandrine HERVE
- Secrétaire : Monsieur Nicolas HENNEBELLE

La première manifestation prévue est le festival « Lez Fontaine du rock » programmé le samedi 10 juin avec pour cette année une possibilité de repli à la salle des fêtes en cas d'intempéries.

la fête des voisins

Vendredi 19 mai 2017 : Fêtes des voisins !
La fête des voisins est organisée par quartier depuis 5 ans, si cela n'existe pas encore dans le vôtre, n'hésitez pas, visitez le site :

www.immeublesenfete.com

Si vous souhaitez organiser la fête des voisins dans votre rue,

vous avez la possibilité de demander des tables et des chaises à la Mairie.

UN COUP DE FRAICHEUR POUR LA SALLE DES FÊTES

Début janvier 2017, les travaux d'accessibilité de la salle des fêtes sont achevés. Plus de marche pour une circulation facilitée des personnes à mobilité réduite. Des portes élargies, des sanitaires neufs, mis aux normes, avec des carrelages et de la faïence aux couleurs de l'époque. Un bar transfiguré, en briques, rangements et plan de travail en chêne. Une cuisine séparée avec son plan de travail mélaminé. De nouveaux revêtements, de nouvelles peintures. Merci aux entreprises Moreau, Dubois et Ecotherm.



Cérémonie du 11 novembre 2016

VOIE VERTE

Nous sommes nombreux à apprécier les promenades le long de la voie verte.

Pour continuer à en profiter pleinement, le Conseil départemental souhaite indiquer que cette route est exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers, que les chiens doivent être tenus en laisse.

Sont interdits :

- La circulation des véhicules à moteur
- Le stationnement des véhicules à moteur de manière permanente
- Le camping, le caravanning et le bivouac
- Allumer ou entretenir un feu
- Les dépôts de toute nature
- La cueillette de plantes sauvages, sauf les variétés fruitières
- La coupe, le ramassage et le prélèvement de bois
- Tous prélèvements, mutilations ou destruction d'animaux sauvages – La chasse

Tout auteur d'infraction est puni d'amende et/ou passible de poursuites judiciaires.



LES ÉPIS DE FAÎTAGE

Le MusVerre à Sars-Poteries inscrit la mise en valeur du passé verrier de Sars-Poteries et de son territoire comme un des axes de son projet culturel. Il propose ainsi de perpétuer la tradition des épis colorés en verre dans les communes qui ont connu cette coutume, à savoir Sars-Poteries, mais également Beugnies, Dimont, Lez-Fontaine selon les documents anciens.

Le Ministère de la Culture et de la Communication reconnaît les épis de faîtage comme faisant partie d'un patrimoine local à conserver et perpétuer.

A ce titre, le MusVerre propose de remettre gracieusement des épis de faîtage aux habitants des communes concernées à l'occasion de campagnes régulières. Pour cela, il vous suffit d'en faire la demande par courrier adressé au MusVerre 76 rue du Général de Gaulle BP 2 - 59216 SARS POTERIES en précisant vos coordonnées et indiquer le nombre d'épis souhaité (3 maximum). Un courrier précisant les modalités et les obligations à respecter vous sera alors envoyé. Vous pouvez d'ores et déjà prendre contact avec le musée pour de plus amples informations au 03.59.73.16.26



Les bons gestes à adopter !



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible, indolore, non irritant... et mortel.

Les symptômes de l'intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, fatigue, nausées) apparaissent plus au moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes dans le même foyer. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir très vite : en cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux

et
**appelez les secours :
15, 18 ou 112
(114 pour les
personnes
malentendantes)**

LUTTE CONTRE LA POLLUTION – DISPOSITIF NATIONAL CRIT'AIR

Dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique, le dispositif national Crit'air permet d'identifier les véhicules motorisés (véhicules particuliers, utilitaires légers, poids lourds, bus, cars, autocars et deux-roues) les moins polluants en les classant en six catégories (de 0 à 5) selon leur motorisation et leur date de première immatriculation.

En donnant des avantages de circulation aux véhicules les moins polluants et en limitant la circulation de ceux les plus polluants lors des pics de pollution, ce dispositif constitue un des éléments de mise en œuvre des mesures de lutte contre la pollution sur l'ensemble du territoire national.

La préfecture du Nord invite les usagers de la route à commander leur(s) certificat(s) qualité de l'air « Crit'Air » (ou « pastilles de couleur ») moyennant 4,18 € (comprenant la redevance de 3,70 € auxquels s'ajoutent les frais d'acheminement). **Ce certificat est obligatoire lors des pics de pollution pour les déplacements dans les grandes villes (dont Lille).**

Le délai de délivrance du certificat est d'environ deux à trois semaines.



Les demandes de certificats qualité de l'air se font par voie électronique ou par voie postale :

- carte grise
- formulaire à compléter en ligne à l'adresse <https://www.certificat-air.gouv.fr/demande> avec paiement sécurisé par carte bleue ;
- Formulaire CERFA à télécharger ou venir chercher en mairie.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

À PARTIR DU 13 MARS 2017

Dans le cadre de la réforme « Préfectures nouvelle génération »,
à partir du 13 mars 2017,
la procédure de délivrance de carte nationale d'identité sera traitée selon les modalités alignées
sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

**Il ne sera donc plus possible de déposer les demandes en Mairie de Lez-Fontaine,
vous devrez vous rendre dans l'une des communes équipées d'une station de
recueil.**

Les mairies équipées les plus proches sont :
Avesnes-sur-Helpe - Maubeuge - Le Quesnoy - Aulnoye-Aymeries - Jeumont - Landrecies -
Fourmies

Une pré-demande pourra également être réalisée depuis les site internet : <https://ants.gouv.fr>



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

À COMPTER DU 15 JANVIER 2017

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire (Cerfa n°15646*01 téléchargeable sur internet) établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

